

# Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Horaires de la Guilthèque : le mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 18 h.

## Agenda

**Dimanche 14 février**

9 h 30 - salle Gauguin - ACPG TOE CATM - assemblée générale

**Jedi 18 février**

A partir de 14 h - Place de la Libération - Marché

18 h - Mairie - Conseil municipal

## MESURES COVID-19

Suite au Décret du 15 janvier 2021, relatif aux mesures générales mises en œuvre pour faire face à l'épidémie de covid 19

- **Instauration d'un couvre-feu de 18 h à 6 h du matin.** Pendant le couvre-feu, certains déplacements sont néanmoins autorisés sous couvert de la nouvelle attestation disponible sur le site internet du gouvernement (<https://www.interieur.gouv.fr>)
- **Sont ouverts au public** : la mairie, la médiathèque, l'espace jeunes, les établissements scolaires, la maison de l'enfance (crèche, relais petite enfance et ALSH Les Flamboyants), la déchèterie, les aires de jeux et les équipements sportifs de plein air (tout public). Avant tout déplacement en mairie, merci de nous contacter soit par téléphone au 02 98 37 37 37, soit par mail [ville@mairie-guilers.fr](mailto:ville@mairie-guilers.fr) ou utiliser les démarches dématérialisées (<http://service-public.fr/>).
- **Bâtiments publics fermés** : les équipements sportifs couverts et clos (tout public), les vestiaires sportifs et clubs houses, les locaux associatifs.
- Pour toute **demande d'autorisation d'urbanisme**, merci de privilégier les **demandes en ligne** sur la plateforme dédiée accessible via le site internet de Brest Métropole dans la rubrique Autorisations d'urbanisme.
- **Espace jeunes** : ouvert le mercredi et le samedi (fermeture à 17 h 30)



- **Guilthèque** : fermeture à 18 h le jeudi. Le service de « prêt(s) à emporter » est maintenu pour toute personne qui en fait la demande. Les conditions d'accès sont les suivantes : port du masque obligatoire dès 11 ans, désinfection des mains obligatoire, respect de la distanciation, application d'une jauge maximum de personnes présentes en même temps dans la médiathèque. Le travail et la consultation sur place sont possibles dans le respect des gestes barrières.
- **Le marché est maintenu jusqu'à 18 h**
- **Port du masque obligatoire à Guilers jusqu'au 15 février minuit** : dans les lieux clos recevant du public et dans la zone allant de la RD5, à la rue de Kermonfort, la rue de la source, la rue de la Gare et couvrant tout le centre-ville de Guilers, abords du gymnase de Pen ar C'hoat y compris le parking de l'école Pauline Kergomard et au niveau du collège Croas ar Pennoc.

**Les services d'accueil de la mairie (accueil général, état-civil, urbanisme, C.C.A.S., scolaire) restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.**

## Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

## Médecin de garde

Week-end du 13 février faire le 15.

[www.mairie-guilers.fr](http://www.mairie-guilers.fr)

**Courriel :**

[ville@mairie-guilers.fr](mailto:ville@mairie-guilers.fr)  
[nouvelles@mairie-guilers.fr](mailto:nouvelles@mairie-guilers.fr)

**Vendredi 12 février**

**2021**

**n° 2193**

**MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,**  
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

**PERMANENCE DES ÉLUS (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS)**

***Samedi 13 février de 10 h à 12 h en mairie***

Matthieu SEITE, Adjoint au Maire

Prendre rendez-vous le vendredi avant midi au 02 98 37 37 37.



Du 6 janvier au 27 février 2021  
**EXPOSITION**  
de peintures  
« Retour aux sources »  
Par Josette LE ROUX

## Exposition de peintures

**Jusqu'au 27 février**

« Retour aux sources »  
de Josette LE ROUX

à la médiathèque

Visible aux heures d'ouverture

## Etat civil

**Décès :**

Pierre CABAN (63 ans)  
Marie JAOUEN (91 ans)

## Numéros utiles

**Gendarmerie de Guilers** : 02 98 07 44 68 (17)  
**SAMU** : 15 / **Pompiers** : 18 / **Eau du Ponant** : 02 29 00 78  
**78 / Taxi Guilers Enzo** : 06 81 14 18 19 / **Taxi Petton** :  
06 17 36 47 39



## Infirmières / Sage-femme / Médecins

**Infirmières / Sage-femme :**

**Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier :**  
06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

**Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme Paul, Mme Cabon :** 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

**Mme Couard, Mme Favennec :** 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme) :** 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

**Médecins généralistes :**

**M. Augustin :** 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

**Cabinet médical :** 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

## Permanences

**Assistante sociale** : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

**Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

**Puéricultrice** : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

**ADMR Guilers-Bohars** : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

## La mairie vous informe

### Conseil municipal jeudi 18 février à 18 h

A l'ordre du jour :

- Budget principal : compte de gestion 2020
- Budget annexe « lotissement les hauts de Keruzanval » : compte de gestion 2020
- Budget annexe « lotissement les résidences de Kermengleuz » : compte de gestion 2020
- Budget annexe « lotissement de Coat Bian » : compte de gestion 2020
- Budget principal : approbation du compte administratif 2020
- Information au conseil municipal : liste des concours attribués en 2020 par la commune sous forme de prestations en nature ou subventions
- Budget annexe « lotissement les hauts de Keruzanval » : approbation du compte administratif 2020
- Budget annexe « lotissement les résidences de Kermengleuz » : approbation du compte administratif 2020
- Budget annexe « lotissement de Coat Bian » : approbation du compte administratif 2020
- Budget principal : affectation des résultats 2020
- Vote des taux d'imposition 2021
- Budget principal : approbation du budget primitif 2021
- Budget annexe « lotissement les hauts de Keruzanval » : budget primitif 2021
- Budget annexe « lotissement les résidences de Kermengleuz » : budget primitif 2021
- Budget annexe « lotissement de Coat Bian » : budget primitif 2021
- Autorisation de programme – complexe Louis Ballard – installations sportives – réalisation d'une piste d'athlétisme couverte et de vestiaires
- Autorisation de programme – restructuration - extension du restaurant scolaire Chateaubriand
- Autorisation de programme – rénovation énergétique du patrimoine communal
- Autorisation de programme – réalisation de vestiaires attendant au gymnase de Penfeld
- Garantie d'emprunt au bénéfice de l'école privée Sainte Thérèse – Autorisation d'engagement et convention entre la commune et l'école
- Brest Métropole aménagement SPL – ouverture du capital aux collectivités souhaitant bénéficier de prestations ne nécessitant pas de mobilisation de capital



En raison de la crise sanitaire actuelle, le public ne sera pas admis. Afin d'en assurer la publicité le conseil municipal sera filmé et diffusé sur le Facebook de la ville.

### Recueils des actes administratifs

Le public est informé que les recueils des actes administratifs de Brest métropole, portant sur la période du **1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2020** et du **1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020**, ainsi que le recueil des actes administratifs de la ville Guilers portant sur la période du **1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020** sont à sa disposition à l'accueil de la mairie.

### Incivilités

Il nous a été signalé des vols de plants dans les cimetières de la commune. Nous condamnons ce comportement inadmissible et en appelons au respect des défunts et des personnes endeuillées par la disparition d'un être proche.

### Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 26 février, le matin**.  
Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



## La mairie vous informe

### Subvention 2021

Les dossiers de demande de subvention 2021 aux associations sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville. Ils sont à retourner en Mairie avant le **08/03/2021**.

### Croix Rouge Française



La Croix Rouge Française organise une campagne de sensibilisation de porte à porte à Guilers du **15 février au 13 mars** pendant au maximum 12 jours sur cette période dans le respect des heures du couvre-feu en vigueur lors de leur passage.

Face à la crise sanitaire actuelle, cette campagne vise à faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever et à trouver de nouveaux soutiens réguliers mais sans demande d'espèce ou de chèque.

Un code de conduite « COVID 19 » est mis en place pour les ambassadeurs afin que chacun d'entre eux soit clairement identifiable (badge et vêtements aux couleurs de l'Association).

### C.C.A.S.

### Familles de Vacances Secours Populaire Français



Le Secours Populaire Français permet à des enfants âgés entre 6 et 12 ans de partir en vacances chaque année, grâce à des familles de vacances, au mois de juillet et d'août sur une période de 15 jours.

Les enfants accueillis dans les familles finistériennes sont principalement des enfants de la Marne, de Paris, du Finistère, du Maine et Loire dont les parents sont bénéficiaires du Secours Populaire.

En mars de chaque année, nous fixons les dates d'accueil de juillet et août. Pour information, cette année les périodes sont du 16 au 30 juillet 2021 et du 30 juillet au 16 août 2021.

La procédure comprend la visite des familles effectuée par deux bénévoles du comité le plus proche de votre domicile durant laquelle nous échangeons sur votre projet d'accueil d'un enfant et de la constitution d'un dossier (documents : certificat médical de non-contagion, l'extrait du casier judiciaire volet n°3 et les attestations d'assurance).

Pour d'informations : 02 98 44 48 90 ou vacances@spf29.org

## Education / Enfance / Jeunesse

### Menus de la cantine du 15 au 19 février

Lundi	Mardi
Endive aux noix et au bleu d'auvergne Gratin de pâtes aux légumes** (spiraales semi complet, maïs, poireaux, oignons, passata, lait de coco, champignons, chou-fleur, emmental râpé) Compote pomme poire*	Pain* Soupe courgettes vache qui rit Rôti de veau Marengo Pommes de terre au four Orange*
Jeudi	Vendredi
Salade de mâche Thon à la catalane Semoule semi complète* Fromage blanc aux fruits	Betterave* au persil Nuggets de poulet Quinoa provençale* Petits suisses aux fruits - Pomme*

\* : bio / \*\* : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur / # : Pêche durable

## Urbanisme / voirie

### Concertation préalable - PLU

Par délibération n° C2020-12-203 du 15 décembre 2020, le Conseil de la métropole a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation préalable dans le cadre du projet de modification du plan local d'urbanisme.

La concertation préalable aura lieu du lundi 1<sup>er</sup> février au vendredi 30 avril 2021 inclus, et portera sur le projet de modification du PLU qui vise notamment :

- l'actualisation du PLU au regard d'autres documents de planification (SCoT, Schéma directeur vélo...);
- l'ouverture à l'urbanisation de zones, en lien avec les projets d'aménagement en cours ;
- des modifications de zonage en lien-avec des projets ou des corrections et ajustements ponctuels.

A l'issue de la concertation, un bilan sera présenté au Conseil de la métropole qui en délibérera. Ce bilan sera ensuite tenu à la disposition du public sur le site [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr) et à l'Hôtel de métropole et joint au dossier d'enquête publique préalable à l'approbation de la modification.

Un dossier de présentation et d'information précisant les objectifs poursuivis par la modification du PLU sera mis à la disposition du public. Ce dossier sera actualisé en tant que de besoin, suivant l'avancement de l'étude du projet. Il sera consultable pendant toute la durée de la concertation sur le site internet participatif de Brest métropole [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr); à l'hôtel de métropole (accueil du Conseil architectural et urbain) aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations : sur le registre dématérialisé ouvert sur le site internet [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr); le registre tenu à la disposition du public à l'hôtel de métropole (accueil du Conseil architectural et urbain) ; par voie postale à l'adresse suivante : Brest métropole – Direction des dynamiques urbaines - 24, rue Coat ar Guéven – CS73826 – 29238 Brest cedex 2 ; par messagerie électronique à l'adresse suivante : [plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr](mailto:plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr).

## Vie culturelle

### Travelling .A. - Les rencontres ciné à Guilers

Suite aux conditions sanitaires actuelles, la rencontre ciné du 19 février de « Travelling .A. » est annulée.

## Vie associative

### Centre socioculturel de l'Agora



Le centre socioculturel L'Agora a dû fermer ses portes. Cependant, il est important de maintenir un lien avec vous, c'est pourquoi nous vous proposons :

- un accueil téléphonique pour toutes les personnes désirant discuter, passer un moment de convivialité ou d'écoute
- une permanence administrative pour l'impression ou photocopie de documents administratifs
- une aide informatique sur rendez-vous
- un drive ou une livraison à domicile des jeux de la ludothèque Yakajouer
- une activité à réaliser en famille le mercredi et le samedi, en ligne sur notre Facebook (@Centre socioculturel L'Agora Guilers)

Plus d'information au : 02 98 07 55 35

### Officiers-Mariniers BOHARS/GUILERS

Le Président et l'ensemble du bureau de la Section des Officiers-Mariniers BOHARS/GUILERS, vous informent que vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres, une enveloppe pré-timbrée, pour l'envoi de votre réadhésion "2021". Une note explicative sera jointe à l'enveloppe. Pour tous renseignements que vous jugerez utiles, vous pourrez contacter le numéro de téléphone suivant aux heures des repas : 02 98 07 49 97.

## Vie associative (suite)

### ACPT TOE CATM - VEUVES



L'assemblée générale aura lieu le 14 février à 9 h 30 dans la salle Gauguin (sous la mairie).

## Sport

### Amicale Laïque - Section Cyclo

**Dimanche 14 février circuit n°7** : G1 / G2 : départ 8 h 30, distance 75 km. G3 : départ 8 h 45, distance 51 km. Départ du complexe sportif Louis BALLARD. Par groupes de 6 personnes maximum.



## Vie commerciale

### Les Ateliers Blé Noir



La Saint Valentin est toute proche... Les Ateliers Blé Noir vous concoctent un menu spécial Saint Valentin à seulement 20 euros.

Cette année, vous ne pourrez pas le déguster dans notre joli bois de Kéroual. Ce sera à emporter, au chaud, à la maison.

Aux festivités, la cheffe vous prépare : amuses bouche, coquille St Jacques à la Bretonne, filet tout mignon au cidre, croustillant aux pommes.

Le tout agrémenté si vous le souhaitez de bulles et de vin.

Passez commande avant vendredi 12 février au soir - 02 98 02 25 13 - Click & Collect - [www.ateliers-blénoir.com](http://www.ateliers-blénoir.com)

### Du côté de chez So'



Votre épicerie fine « Du côté de chez So' » en centre-ville est ouverte ce dimanche de 10 h à 12 h.

Faites plaisir à votre Valentin(e) avec des paniers garnis gourmands et soins beauté !

## Vie paroissiale



L'église est ouverte de 10 h à 14 h du jeudi au dimanche inclus. La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30.

- Messe chaque **jeudi** à 9 h 15
- Messe à Guilers le **14 février** à 10 h 30 St Valentin
- Messes des cendres à Plouzané **mercredi 17 février** à 16 h 30
- messe à Locmaria le **20 février** à 16 h 30
- messe à Plouzané **dimanche 21 février** à 10 h 30

Les funérailles sont possibles à l'église dans les mêmes conditions que les messes.

Sous réserve d'autres informations nationales, l'accueil de tous se fera dans le respect des distances, le port du masque et l'application du gel. Redoublons de vigilance, prenons soin de nous et des autres.

## Divers

### Perdus

**Perdus** : paire de lunettes, montre.

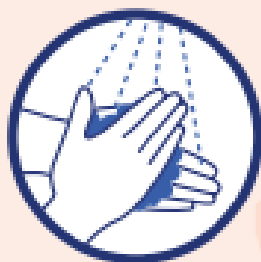
S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.



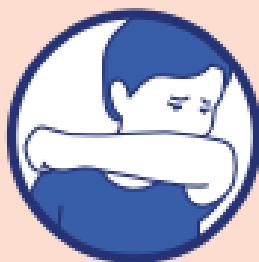
**INFORMATION CORONAVIRUS**

**COVID-19**

**PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES**



**Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique**



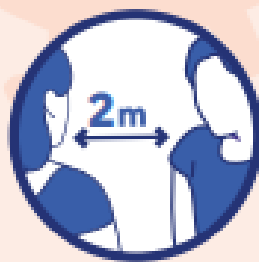
**Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique**



**Portez un masque chirurgical ou  
en tissu de catégorie 1 quand  
la distance de deux mètres ne  
peut pas être respectée**



**Respecter une distance  
d'au moins deux mètres avec les  
autres**



**Limiter au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)**



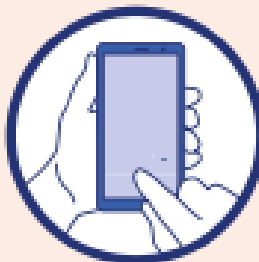
**Éviter de se toucher le visage**



**Aérer les pièces le plus souvent  
possible, au minimum quelques  
minutes toutes les heures**



**Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**



**Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)**



**GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)